

News Release

Secretary of
State for
External Affairs



Communiqué

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

N^o 075

Le 9 avril 1990

LE CANADA VERSERA 1,5 MILLION \$ À UN FONDS
DES NATIONS UNIES POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX
AU CAMBODGE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada versera 1,5 million \$ à un fonds spécial des Nations Unies en faveur du processus de paix au Cambodge.

"Le processus de paix au Cambodge se trouve actuellement dans une phase critique", a déclaré M. Clark. "L'engagement du Canada et d'autres membres de la communauté internationale à l'égard d'une solution négociée est parvenu à son plus haut niveau de détermination. Aujourd'hui, pour la première fois, toutes les parties concernées s'entendent pour dire que les Nations Unies devraient jouer un rôle déterminant dans le règlement final du conflit."

La contribution du Canada représente un versement anticipé visant à aider l'ONU à surmonter les problèmes de trésorerie qu'elle a connus lors du lancement de ses dernières opérations de maintien de la paix. La mission des Nations Unies au Cambodge sera l'une des opérations de maintien de la paix les plus complexes qui aient été mises en oeuvre; il importe donc que les États membres en assurent le financement dès le début. L'Australie, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Irlande, l'Italie et la Nouvelle-Zélande verseront des contributions du même ordre.

"La situation au Cambodge constitue depuis longtemps un problème difficile et apparemment insoluble. Mais aujourd'hui, il nous est permis d'être optimiste", a ajouté M. Clark. "En tant que pays du Pacifique dont les liens avec l'Asie se multiplient et que contributeur de longue date au processus de paix en Indochine, le Canada juge important de s'assurer que les Nations Unies disposent dès le début des ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre de la mission de paix au Cambodge. La contribution du Canada doit être perçue par toutes les parties cambodgiennes comme un geste résolu en faveur du rôle des Nations Unies dans un règlement viable de la situation."